



Bagnolet, le 3 septembre 2026

Luc FARRÉ
Secrétaire général
21, rue Jules Ferry
93177 Bagnolet
☎ 01.48.18.88.29
unsa-fp@unsa.org

Monsieur Sébastien Lecornu
Premier Ministre
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

N/Réf : LF/AO/2026-09-03/C-047

Objet : Préavis de grève pour le 29 septembre 2026.

Monsieur le Premier Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par le code général de la fonction publique et aux articles L 2512-1, L 2512-2 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, l'UNSA Fonction Publique dépose un préavis de grève pour la journée du mardi 29 septembre 2026.

Il concerne l'ensemble des agents publics exerçant dans la Fonction Publique d'État, la Fonction Publique Hospitalière, la Fonction Publique Territoriale ainsi que les agents exerçant à la Poste et à ORANGE, et dans tous les établissements publics.

Ce préavis de grève couvrira l'ensemble des initiatives de grève et de mobilisation de nos syndicats sur l'ensemble du territoire national (de métropole, des DROM, Polynésie, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et Saint-Pierre-et-Miquelon).

L'UNSA appelle les agent.es de la fonction publique, fonctionnaires et contractuel.les, à se mobiliser pour notamment :

- des mesures salariales générales et notamment une revalorisation significative de la valeur du point d'indice ;
- l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation ;
- des mesures de revalorisation et la refonte des grilles indiciaires permettant, dans chaque catégorie, une véritable progression de carrière et la sortie des débuts de carrière du niveau du Smic de même que la revalorisation des métiers à prédominance féminine ;
- le rétablissement du versement de la garantie individuelle de pouvoir d'achat ;
- le maintien à 100 % des rémunérations versées aux agent.es qui sont en congé maladie ordinaire et l'abrogation du jour de carence ;
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- des garanties sur la mise en œuvre effective de la directive européenne sur la transparence salariale, accompagnée de moyens concrets pour des politiques d'égalité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Luc Farré, Secrétaire général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Luc Farré', written over a set of horizontal lines.

Copies à : M. David Amiel, Ministre de l'Action et des Comptes publics

M. Boris Melmoux-Eude, Directeur général de l'administration et de la fonction publique